

**SAS CAHORS PRADIS**

L' AUTO

980 Côte du Pape

auto@cahors-pradines.leclerc

Téléphone : 05 65 53 27 10

Fax : 00 00 00 00 00

APE : 4720A SIRET : 383794013 00037

RCS : Cahors B 383794013

TVA Intracommunautaire FR05383794013

DEVIS

Acompte 40 €

DEVIS N° 199949 du 09/04/24

Page 1/2

RÉFÉRENCES CLIENT

Nom : LOPEZ

Prénom : Iubian

Adresse :

Ville : 46140 PARNAC

Tel : Port. 06 29 90 35 68

VÉHICULE

Immatriculation : BR115EV

Modèle : FIAT / PUNTO

EVO 1.3 - Gasoil

Kilométrage :

Couleur : NOIR

Code alarme :

Ecrou antivol : Non défini

Mise en circulation 07/07/11

Type mine : M10FATVP0004453

N° série carte grise ZFA19900001795539

Vous avez été reçu par : Kevin T.

09/04/24 à 09:02

RENDEZ-VOUS

CODE	DESIGNATION	REFERENCE	QTE	P.U. TTC				TOT TTC	
869545	DIVERS 175/65/15 HK 84H K425*	1013116	2.00	69.90				139.80	
827600	FORFAIT PNEUS 15 A 16 POUCES C C B 71 dB		2.00	16.90				33.80	
975870	p EQUILIBRAGE ROUE	MO638	1.00						
1095405	p MONTAGE PNEU DEJA EQUILIBRE		1.00						

- Efficacité de carburant
- Adhérence sur sol mouillé
- Valeur du bruit de roulement externe

TOTAL NET (€ HT)	144.67
TOTAL Taxes(€)	28.93
TOTAL (€ TTC)	173.60
Acompte	
Montant dû	

COMMENTAIRES ATELIER

20/04 14H00

Conformément aux dispositions légales des articles R.224-67 et R.224-22 et suivants du Code de la consommation, les centres "l'auto E.Leclerc" proposent aux consommateurs d'opter pour l'utilisation de pièces de rechange issues de l'économie circulaire à la place de pièces neuves. Ces pièces sont issues de centres de traitement de véhicules hors d'usages agréés et/ou sont remises en état conformément aux spécifications du fabricant conformément aux dispositions de l'article R.224-24 du Code de la consommation. Pour plus d'information, merci de vous rapprocher d'un conseiller technique de votre centre "l'auto E.Leclerc".

☐ En cochant cette case, j'accepte l'utilisation de pièces détachées issues de l'économie circulaire. Leur fourniture est effectuée sous réserve de disponibilité, de l'indication par le professionnel du délai de disponibilité et de leur prix, et sous réserve de ne pas relever des exemptions de l'article R. 224-23 du code de la consommation.

(*) Par l'apposition de sa signature, le client certifie que les informations mentionnées ci-dessus sont exactes ; il reconnaît avoir pris connaissance et accepte les Conditions Générales de prestations et de vente de pièces détachées et accessoires figurant au verso.

DATE ET SIGNATURE CLIENT (*)